

Feu de la Zi de Tragone : Le ton monte. L'Office de l'Environnement montre du doigt. AME conteste...

Rédigé par Charles Monti le Vendredi 28 Juillet 2017 à 12:03 | Modifié le Dimanche 30 Juillet 2017 - 14:41

Le ton monte à Tragone où continue à se consumer l'immense incendie de la recyclerie gérée par la AM environnement. Sur le terrain un barrage filtrant a été organisé au rond-point numéro 4 par tous les riverains qui dénoncent les effets nocifs de l'incendie. Des gens y résident ou qui y travaillent font aussi part des conséquences des fumées qui les affectent. L'Office de l'Environnement montre du doigt. AE Environnement, quant à elle, conteste



(Archives CNI)

A commencer par cette personne qui travaille avec d'autres collègues dans un garage départemental situé à une centaine de mètres à peine du feu. *"Mes collègues et moi nous nous demandons pourquoi nous sommes 8 heures par jour sur le site sans avoir été avisés par notre hiérarchie"*

A l'appui de cette doléance il reproduit la réponse apportée par Qualitair Corse à ses interrogations.

"Les mesures que nous effectuons actuellement montrent des valeurs supérieures aux normes de pollution. Nous ne mesurons pas tous les composés notamment les composés chimiques qui seraient associés aux particules dans l'air mais votre odorat est le meilleur indicateur pour évaluer le risque. C'est pour cela que nous avons indiqué aux services de l'Etat qu'il serait souhaitable de limiter l'accès à la zone d'activité de Tragone tant que le feu ne sera pas totalement éteint."

"Mon bébé de 9 mois aux urgences"

Plus virulente est la réaction de cette jeune mère de famille.

"Je tiens à remercier AM Environnement, la déchetterie de Tragone à Biguglia et le préfet de haute-Corse. Mon bébé de 9 mois a du être emmené aux urgences du CH de Bastia pour être placé sous oxygène à la suite de l'incendie de la déchetterie qui dure depuis plusieurs jours et qui va encore durer longtemps. J'ai du quitter mon domicile qui se trouve à côté. Le service de santé publique a été prévenu par l'hôpital car cette fumée est toxique. Je mets en garde les parents et les personnes fragile. Il est honteux d'empoisonner nos enfants"

L'office de l'Environnement inquiet

"L'Office de l'Environnement de la Corse est particulièrement inquiet des conséquences potentielles de l'incendie du centre de tri de Tragone, tant pour la santé humaine que pour l'environnement" souligne-t-il dans un communiqué

Malgré les propos rassurants du Préfet, ce feu a brûlé durant plusieurs jours sans surveillance et dégagé des fumées particulièrement dangereuses dont la toxicité réelle n'a pas été mesurée, puisque seules les particules fines ont fait l'objet d'une évaluation. Les mesures relevées, qui ont atteint à certains moments jusqu'à 10 fois le seuil d'alerte, n'ont pas été communiquées et il a fallu attendre ce jour pour en avoir la diffusion publique.

Les risques réels pour la santé des riverains ont-ils été suffisamment pris en compte, compte tenu de la qualification des déchets brûlés?

Les retombées sur le milieu et particulièrement les exploitations agricoles (élevages) et la réserve naturelle de Chjurlinu ont-elles été anticipées par des mesures spécifiques ?

L'Office de l'Environnement de la Corse s'interroge sur la volonté de transparence des services de l'état, qui refusent par ailleurs de lui communiquer les résultats des analyses de l'eau.

Au delà du réel problème de santé publique, l'Office de l'Environnement à qui la Collectivité territoriale de Corse a confié la responsabilité de préserver la Réserve de Biguglia, site d'importance communautaire particulièrement fragile, a interpellé à 2 reprises le Préfet de Haute Corse et attend ses réponses.

L'Office de l'Environnement de la Corse sera particulièrement vigilant sur les pollutions engendrées par cet incendie qui n'est pas encore sous contrôle, et apportera son soutien aux gestionnaires de la Réserve pour faire face aux difficultés malheureusement prévisibles."

L'Office de l'Environnement de la Corse se réserve le droit de tirer toutes les conséquences des préjudices subis. »

AM Environnement : "Des mesures exceptionnelles"

En écho à cette contestation la direction de AM Environnement a diffusé en début d'après-midi de Vendredi un communiqué où elle conteste les affirmations de l'office de l'Environnement et indirectement les propos de certains riverains

AM Environnement a été frappé par une catastrophe sans précédent avec la combinaison d'un incendie d'origine criminelle qui s'est déclaré sur son site, le samedi 22 Juillet 2017, et l'immense feu de forêt qui a éclaté entre Olmeta di Tuda et Biguglia le lundi 24 Juillet, et qui a ravagé plus de 2 000 hectares de forêts.

L'incendie est maintenant totalement maîtrisé, compte tenu des efforts colossaux fournis par la Direction et les salariés de l'entreprise d'une part et, d'autre part, par les différents prestataires extérieurs qui ont été mandatés par l'exploitant en vue de limiter au maximum l'impact sur l'environnement.

Conformément aux instructions données par le Préfet de Haute-Corse, l'APAVE, organisme agréé, a été désigné par AM Environnement pour surveiller constamment et mesurer avec précision la qualité de l'air sur la Zone Industrielle de Tragone et ses environs, mais aussi la qualité de l'eau afin de mettre en place toutes les mesures requises pour annihiler tout risque pour la santé des habitants et pour le milieu naturel.

A ce stade, AM Environnement a pris des mesures exceptionnelles pour lutter contre tout risque de pollution du Canal di Melo et, par extension, de l'Etang de Biguglia : en effet, des barrages ont été constitués sur le Canal en aval du site dès le déclenchement de l'incendie. De plus, des pompes à haute pression ont été acheminées depuis le continent et pompent l'eau qui s'est déversée dans le Canal pour la rejeter dans un bassin de rétention sur son site avant acheminement d'un site mobile de traitement et de dépollution des eaux qui sera en activité dans les plus brefs délais.

Compte tenu des moyens mis en place par l'exploitant, en coordination totale avec la Préfecture, les pompiers, la Police de l'Environnement et l'Agence Française pour la Biodiversité, la Réserve Naturelle de l'Etang de Biguglia n'est désormais plus menacée.

Concernant la qualité de l'air, aujourd'hui, AM Environnement a circonscrit en totalité les échappements de fumée dans l'air. Il n'y a pas, par conséquent, de risque pour la santé des riverains. Cela a pu être constaté par le Préfet lors de sa visite sur site le 27 juillet.

Contrairement à ce qui a été affirmé par Mme Simonpietri, Présidente de l'Office de l'Environnement de Corse, dans son communiqué, le feu et les fumées dégagées ont été sous surveillance, dès l'origine, par l'exploitant mais aussi par Qualitair.

Le feu de forêt de Biguglia, véritable catastrophe naturelle pour notre Ile, qui s'est déclenché concomitamment au notre, a généré une pollution atmosphérique gigantesque qui a rendu très minime les épanchements provenant du site d'AM Environnement.

Nous tenons à confirmer à l'ensemble de la population corse ainsi qu'aux pouvoirs publics que la société AM Environnement se bat à chaque instant et a mis en place, par ses propres moyens, un dispositif parfaitement adapté à la situation dans le but de protéger de manière optimale l'environnement et les risques pour la santé de la population environnante.

L'entreprise tient sincèrement à remercier toutes les personnes qui l'ont aidée à lutter contre cette catastrophe : les Sapeurs-Pompiers de Haute-Corse, la Police de l'Environnement, la DREAL, la Préfecture, la DDTM, les entreprises CEE, Terraco, Mattei, Chimerec, qui ont répondu présents, ainsi que tous ses salariés qui se sont battus sans relâche depuis samedi dernier pour préserver l'environnement, l'emploi et l'outil de travail menacés de disparition."

Source :

<http://www.corsenetinfos.corsica>